



## Separation couple partage de garde

Par **BOUDHAR**, le **13/05/2008** à **15:17**

Je suis en couple (pas mariée) ; mon conjoint et moi-même vivons sous le même toit, nous avons acheté un appartement il y a un an et avons un bébé de 11 mois ; nous allons nous séparer dans l'année ; comment devons-nous procéder pour décider du partage de garde de notre enfant ?

Par **jeetendra**, le **13/05/2008** à **20:00**

bonsoir, pour la garde, les visites, la pension alimentaire vous avez toujours la possibilité de vous arranger entre vous, au besoin de rédiger par écrit votre accord et de le transmettre au médiateur familial pour avis au cas où, cordialement